

DIRECTION CENTRALE DU COMMISSARIAT DE
L'ARMÉE DE TERRE : *sous-direction administra-
tion générale, bureau droits collectifs.*

**CIRCULAIRE N° 1859/DEF/DCCAT/AG/DC/
AFBF fixant pour la période du 1^{er} janvier au 31
décembre 2006 les tarifs applicables aux presta-
tions accessoires dues par les titulaires de loge-
ments de présentation.**

Du 27 mars 2006.

NOR D E F T 0 6 5 0 6 5 7 C

Référence :

Instruction 11805/DEF/DAJ/AA/1 du 03 décem-
bre 1979 (BOC, p. 5288 ; BOEM 502*).

Texte abrogé :

CIRCULAIRE 1857/DEF/DCCAT/ABF/AF/1
du 12 avril 2005 (BOC, p. 3033 ; BOEM
502*).

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PA,
2006, texte 8.

1. L'instruction citée en référence a fixé les bases de
remboursement des prestations accessoires dues par les
titulaires de logements de représentation concédés à de
hautes autorités militaires.

Les tarifs applicables pour la période du 1^{er} janvier
au 31 décembre 2006 sont fixés comme suit :

Fuel - oil domestique (FOD)	55,60 euros / HL TTC ⁽⁵⁾
Gaz de ville	0,034 euros / KWh TTC ⁽⁶⁾
Electricité	0,11 euros / KWh TTC (2)
Eau	2,85 euros / M3 TTC (2)

2. La circulaire 1857/DEF/DCCAT/ABF/AF/1 du 12
avril 2005 fixant pour la période du 1^{er} janvier au 31
décembre 2005 les tarifs applicables aux prestations
accessoires dues par les titulaires de logements de
représentation est abrogée.

Pour la ministre de la défense et par délégation :

*Le commissaire général, directeur central du commis-
sariat de l'armée de terre,*

Albert BONNENFANT.

(5) Tarif SEA, janvier 2006.

(6) Bulletin mensuel statistique, décembre 2005 (tarifs novembre
2005).

COMMANDEMENT DE L'ARMÉE DE TERRE :
bureau concours.

**CIRCULAIRE N° 1242/DEF/CoFAT/DF/BC/RD
relative au stage préparatoire au concours
d'admission au stage de formation de chef de
musique militaire en 2006 (recrutement 2007).**

Du 18 avril 2006.

NOR D E F T 0 6 5 0 6 5 2 C

Références :

Arrêté du 05 décembre 1983 (BOC, p. 8021 ;
BOEM 311-0) modifié.

Instruction 1276/DEF/EMAT/PRH/DS du 15
octobre 2002 (BOC, p. 7469 ; BOEM 311-0)
modifié.

Texte abrogé :

Circulaire 1258/DEF/CoFAT/DF/BC/RD du 14
juin 2005 (BOC, p. 4185 ; BOEM 311-0).

Référence de publication : Texte inséré au BOC/PA,
2006, texte 9.

1. Un stage préparatoire au concours d'admission au
stage de formation de chef de musique militaire sera
organisé à Versailles au conservatoire militaire de
musique de l'armée de terre (CMMAT) du 4 septembre
au 10 novembre 2006.

2. Ces stages sont réservés aux candidats militaires des
trois armées et de la gendarmerie nationale conformé-
ment aux dispositions du point 1.5.1. de l'instruction de
référence pour le concours d'admission au stage de for-
mation de chef de musique militaire.

3. Stage préparatoire au concours d'admission au stage
de formation de chef de musique militaire.

Les conditions de candidature, la composition et
l'acheminement des dossiers de candidature font l'objet
des points 1.5.2 et 1.5.3 de l'instruction de référence.

Un examen d'entrée en stage est organisé du 28 au 31
août 2006. La description des épreuves et les coeffi-
cients sont fixés en annexe I. Les modalités pratiques
détaillées concernant le déroulement des épreuves
feront l'objet d'une note d'organisation émise par le
commandement de la formation de l'armée de terre
(CoFAT).

Les modalités de déroulement et le contenu du stage
préparatoire sont fixés en annexe II.

4. Les dépenses afférentes aux déplacements seront
imputées sur les crédits MPA : 178 2-26 ; BOP : 178 11

C ; OBI : 3 5080 4 ; code autorité : TPP02 ; code activité : 171/Q (candidats) ou 171/R (jury).

5. TEXTE ABROGÉ.

La circulaire 1258/DEF/CoFAT/DF/BC/RD du 14 juin 2005 relative au stage préparatoire au concours d'admission au stage de formation de chef de musique des armées en 2006 et au stage préparatoire au concours d'admission au stage de formation de chef de musique militaire en 2006, est abrogée.

Le général, commandant de la formation de l'armée de terre,

Michel POULET

ANNEXE I.

**NATURE ET COEFFICIENT DES ÉPREUVES DE L'EXAMEN PROBATOIRE D'ACCÈS AU STAGE
PRÉPARATOIRE AU CONCOURS D'ADMISSION AU STAGE DE FORMATION DE CHEF DE
MUSIQUE MILITAIRE.**

Matières.	Durée de l'épreuve.	Coefficient.
Travail d'orchestre.	20 minutes.	6
Harmonie.	4 heures.	2
Orchestration.	8 heures.	3
Entretien.	30 minutes.	1

Programme.

Travail d'orchestre.

Œuvre imposée : « Triptyque 51 ».

Auteur : Roger Boutry.

Editions : Alphonse Leduc (AL 24 554).

ANNEXE II.

DÉROULEMENT ET CONTENU DE LA FORMATION DU STAGE PRÉPARATOIRE AU CONCOURS D'ADMISSION AU STAGE DE FORMATION DE CHEF DE MUSIQUE MILITAIRE.

Contenu de la formation.

Objectifs particuliers.	Matières/sous-matières et volumes horaires.	Module.
<p>COMPOSANTE À (13H).</p> <p>FORMATION À L'EXERCICE DE L'AUTORITÉ.</p> <p>Communiquer</p> <p>But : préparer le candidat aux épreuves orales d'entretien.</p>	<p>Communiquer (13h).</p> <p>S'exprimer oralement.</p> <p>Conduire un entretien.</p>	<p>2</p> <p>11</p>
<p>COMPOSANTE B (282h).</p> <p>FORMATION À LA MISSION OPÉRATIONNELLE TACTIQUE, TECHNIQUES SPÉCIFIQUES.</p> <p>Ecriture.</p> <p>But : réparer le candidat aux épreuves d'écriture musicale.</p> <p>Orchestration.</p> <p>But : préparer le candidat aux épreuves d'orchestration.</p> <p>Direction d'orchestre.</p> <p>But : préparer le candidat aux épreuves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - direction et travail d'orchestre d'harmonie ; - direction d'une musique militaire. <p>Analyse.</p> <p>But : préparer le candidat aux épreuves orales d'analyse d'une partition.</p>	<p>Ecriture (70h).</p> <p>Harmonie.</p> <p>Orchestration (54h).</p> <p>Technique de l'orchestration.</p> <p>Réalisations d'orchestration.</p> <p>Lecture de textes caractéristiques.</p> <p>Direction d'orchestre (71h).</p> <p>Technique de la direction d'orchestre.</p> <p>Travail avec un orchestre d'harmonie.</p> <p>Direction d'une musique militaire.</p> <p>A disposition instructeurs (horaires non décomptés).</p> <p>Analyse (67h).</p> <p>Technique de l'analyse musicale.</p>	<p>70</p> <p>20</p> <p>24</p> <p>10</p> <p>21</p> <p>44</p> <p>6</p> <p>(10)</p> <p>30</p>

Objectifs particuliers.	Matières/sous-matières et volumes horaires.	Module.
Préparer le candidat aux épreuves écrites de commentaire d'extraits musicaux. Aide à la formation. Heures de souplesse.	La technique d'écoute. Aide à la formation (20 h).	37 20
COMPOSANTE C (44h). FORMATION PHYSIQUE ET SPORTIVE. But : préparer l'épreuve physique seuil.	Activités physiques fondamentales (44 h). Entraînement par la musculation. Entraînement par la course. Natation.	 10 22 12
COMPOSANTE D (44h). FORMATION MILITAIRE GÉNÉRALE. But : parfaire les connaissances de l'environnement militaire et générales pour l'épreuve de dissertation.	Formation générale (43h). Français. Les grands problèmes contemporains.	 24 19
COMPOSANTE E FORMATION ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE.	Néant.	
COMPOSANTE F (56h). ENVIRONNEMENT.	Formalités administratives (56h). Permissions.	56